



# HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service des plus fragiles



ISSN 1166 - 536X - 39<sup>e</sup> année - Abonnement annuel : 3,05 euros - le N° 0,76 euro

## ACTUALITÉS

OFFRONS UN AVENIR MEILLEUR  
AUX PERSONNES ATTEINTES  
D'AUTISME

## GRAND ANGLE

ISOLEMENT ET PRÉCARITÉ :  
DEUX FLÉAUX LIÉS EN MILIEU RURAL

## EN ACTIONS

L'ÉCOLE À L'HÔPITAL :  
UN ACCOMPAGNEMENT  
COMPLÉMENTAIRE POUR LES MALADES



Chers et fidèles amis,

« *La solitude et le sentiment de n'être pas désiré sont les plus grandes pauvretés.* » Aujourd'hui, comme jamais, les mots de Mère Teresa résonnent au plus profond de mon cœur.

Dans notre société ultra connectée, où les échanges s'accroissent, où l'on peut faire connaissance avec le monde entier, la solitude et l'isolement deviennent pourtant l'un des fléaux de notre époque.

Un paradoxe qui se traduit souvent par des situations désespérées.

Les plus de 60 ans vivant en milieu rural sont dramatiquement touchés. 300 000 personnes (l'équivalent d'une ville comme Nantes !) survivent dans une société qui les a oubliées. Pour la majorité d'entre elles, leurs faibles revenus sont un facteur déclencheur de l'isolement. C'est une spirale infernale : plus leurs revenus sont réduits, moins elles ont de contacts.

Solidarité, hospitalité, partage, nos valeurs nous poussent à aider ces personnes en détresse à retrouver un lien social, pour qu'elles se sentent intégrées, quels que soient leur origine, leur croyance et leur milieu social.

Le grand angle de votre nouveau numéro d'Hospitaliers témoigne de nos actions auprès de ces personnes isolées qui souffrent en silence. Vous découvrirez les formidables initiatives menées par nos bénévoles, grâce à votre soutien fidèle. Ils déploient à travers toute la France une aide matérielle, mais aussi un accompagnement moral et spirituel, pour que chacun retrouve sa place.

Oui, notre travail porte ses fruits ! Mais il reste tant à faire. Pour développer nos actions de lutte contre l'isolement et la pauvreté, nous comptons sur votre soutien.

Alors, merci. Merci d'être à nos côtés et de nous permettre d'avancer à grands pas.

Yann Baggio

Président de l'Ordre de Malte France

### 03 COUP DE PROJECTEUR

- Paro et Nao, de curieux résidents dans une maison de retraite

### 04 ACTUALITÉS

- Témoignage de Charlotte : une de nos secouristes mise à l'honneur !
- La Buzcard, une carte de visite « pour la vie » !
- Facilitons l'accès aux soins des personnes les plus isolées
- Offrons un avenir meilleur aux personnes atteintes d'autisme
- La qualité de nos instituts de formation reconnue

### 06 EN ACTIONS

- Entre nostalgie et espoirs, accompagner le difficile retour à la vie des réfugiés
- Au secours de l'Aquarius
- L'école à l'hôpital, un accompagnement complémentaire pour les malades
- Expertise France à nos côtés !

### 08 GRAND ANGLE

- Isolement et précarité : deux fléaux liés en milieu rural

### 12 VIE DE L'ORDRE

- Ordre souverain de Malte : visite d'État au Cameroun

### 13 L'ESSENTIEL 2017

### 18 SPIRITUALITÉ

- Agir auprès des personnes seules

## BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9

HOP169A

**OUI,** je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis.  
Je fais un don de :

30 €    45 €    60 €    75 €    100 €    Autre ..... €

➤ Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :

@

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

**75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (jusqu'à 537 € et 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable).**



Don sécurisé en ligne sur  
[www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

Espace donateur

### Hospitaliers n°169

**Directeur de la publication :** Yann Baggio - **Rédactrice en chef :** Gaëlle Kergus-Jones - **Comité de sommaire :** Dominique Artur, Dominique Avril, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Serge Gaussin, Philippe Gardent, François Gautier, Catherine Scordia, Alain de Tonquedec - **Rédactrices en chef adjointes :** Amélie de Vulpières et Maud Lebeau - **Rédaction :** Elisabeth de Contenson

**Crédits Photos :** Service Communication et bénévoles de l'Ordre de Malte France ; Couverture : Shutterstock ; P3 : Yves Gellie ; P5 : CC BY-SA 4.0 ; P6 : CISOM, Dino Vitullo, Agnes Varraine-Leca ; P7 : Yasmina Sweetlove ; P8 : Camille Millerand, Diego Ravier ; P11 : Société Saint-Vincent-de-Paul ; P12 : Hôpital st Jean de Malte de Njombe, Cameroun ; P13-14 : Catherine de Torquat, Agence Optique/Cyriel Marcihacy ; P15 : Mauro Pinto, Agence Optique/Guillaume de Germain ; P18 : Diego Ravier ; P20 : Cyril Marcihacy - **Création :** Maxyma - **Coordination :** Diane Anghilante - **Direction Artistique :** Christelle Contri Sanchis - RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : septembre 2018 - Revue trimestrielle - Commission paritaire : n° 0619 H 86091 - Ce numéro est tiré à 107 500 exemplaires.

**Imprimeur :** LA GALIOTE - PRENANT 94400 Vitry-sur-Seine - TEL. : 01 49 59 55 55 - **HOSPITALIERS - Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte** - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04 - **E-mail :** [contact@ordredemaltefrance.org](mailto:contact@ordredemaltefrance.org) - Internet : [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

Le rapport d'activité et l'essentiel des comptes sont téléchargeables sur le site internet [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org). Vous pouvez aussi vous faire envoyer ces documents en appelant le service relations donateurs au 01 45 20 93 07.



## PARO ET NAO, DE CURIEUX RÉSIDENTS DANS UNE MAISON DE RETRAITE

À la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), un projet scientifique initié par l'association GéronD'if<sup>1</sup> a été confié à la Maison Ferrari de Clamart. Ce projet étonnant avait pour but d'étudier et de filmer les interactions entre les résidents touchés par la maladie d'Alzheimer et des robots.

**P**endant quelques mois, l'établissement a donc accueilli des hôtes d'un genre nouveau : deux robots, Paro et Nao ! L'un est un bébé phoque en peluche qui réagit aux intonations et à l'intensité sonore de la voix, en émettant des sons, en remuant la queue... L'autre est un humanoïde capable de faire la conversation. « C'est un excellent assistant pour les activités proposées aux résidents », témoigne Marie-Dominique, animatrice. « Il ne remplace pas le personnel mais facilite, complète et enrichit son travail ». « Ces robots, c'est du gagnant-gagnant, affirme Brigitte, soignante. Ils obtiennent des résultats formidables avec les résidents. En voulant imiter Nao, certains ont réussi à faire des mouvements de danse en fauteuil roulant ! Et l'avantage pour nous ? Moins de stress et de fatigue, notamment pour les soins et la prise en charge de la douleur... Nous avons une résidente dont le bras devait être maintenu pour ses prises de sang. Avec Paro à côté d'elle, elle a tendu d'elle-même son bras... c'était incroyable ! » Patricia, la psychologue de l'établissement, explique : « Certains résidents ayant du mal à verbaliser parlaient cependant aux robots, en extériorisant leurs émotions ; d'autres, nerveux et agressifs, se calmaient dès que Paro arrivait. Le robot n'a pas de saute d'humeur, il est patient et ne change pas de comportement. Cette interaction minimum en fait un interlocuteur rassurant sur qui la projection de sentiments se fait facilement. » De nombreux effets bénéfiques ont été notés par nos personnels : prévention du déclin cognitif, amélioration de la socialisation, apaisement des angoisses, de la douleur... Un film sur cette expérience a été réalisé par Yves Gellié, photographe professionnel. Il sera diffusé dans plusieurs musées scientifiques, comme ceux de Singapour et de Séoul (Corée du Sud).



### De la lumière pour le bien-être des résidents...

Malgré ses 150 ans, la Maison Ferrari cherche sans cesse à allier tradition et modernité. Dans son unité protégée, située sous les toits, des panneaux lumineux ont été installés. Une partie du plafond des couloirs, très uniformes et sans repère pour les personnes atteintes d'Alzheimer, a été remplacée par des plaques représentant un ciel bleu, des nuages, des branches d'arbre fleuries... Leur intensité est modulable pour obtenir une lumière plus ou moins douce et apaisante et respecter le rythme circadien. Ainsi, les résidents n'ont plus cette impression d'enfermement mais le sentiment de pouvoir s'évader. La luminothérapie est un moyen reconnu de lutte contre certains troubles comme les états dépressifs et le manque de sommeil.



<sup>1</sup> Association à but non lucratif qui promeut la recherche, l'innovation et l'évaluation en Île-de-France dans les domaines de la gériatrie et de la gérontologie.

## UNE DE NOS SECOURISTES MISE À L'HONNEUR !

Charlotte, bénévole, a été reconnue « personnel méritant » et récompensée par la médaille de la sécurité intérieure, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Intérieur. Cette distinction souligne son investissement généreux dans les secours d'urgence. C'est aussi une belle reconnaissance pour le travail de notre association !

**10 ans de secourisme : Charlotte témoigne**

« À 16 ans, j'étais intéressée par le secourisme et une amie m'a parlé de l'Ordre de Malte France. L'association m'a beaucoup plu et je me suis passionnée pour cette forme d'aide aux autres, méconnue du grand public. Formatrice PSE1 et PSE2 et chef d'équipe réseau, je suis habilitée à gérer des interventions en lien avec la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) et le SAMU. À l'Ordre de Malte France, l'atmosphère est conviviale et on s'intègre facilement : c'est un secourisme à taille humaine, je me sens utile ! »



## LA BUZCARD, UNE CARTE DE VISITE « POUR LA VIE » !

S'équiper de façon toujours plus innovante pour renforcer l'efficacité de ses secouristes : c'est l'objectif de l'Ordre de Malte France. Nos secouristes vont ainsi être dotés d'une Buzcard, seul système qui fonctionne avec un QR Code – un type de code-barres – flashable à partir de n'importe quel appareil. La Buzcard, c'est :

**Une « carte d'identité ».** La Buzcard permet d'identifier le bénévole en tant que secouriste de l'Ordre de Malte France, une fonctionnalité désormais indispensable pour passer les lignes de contrôle Police et Sécurité sur les postes de secours, conséquence des attentats de 2015 et 2016. Elle donne aussi la possibilité au secouriste d'y renseigner ses informations personnelles de base comme sur une simple carte de visite. Celles-ci seront alors accessibles par n'importe qui, en flashant le QR code au recto de la carte.

**Une carte de vie.** Au verso de la Buzcard, un second QR code contient les données vitales et médicales du secouriste. Ce code ne pourra cependant être flashé que par les professionnels disposant d'un niveau d'accès supérieur comme les médecins, urgentistes ou pompiers du Service Santé et Secours Médical susceptibles de venir en aide à un secouriste blessé.

**Une carte d'alerte.** Le QR code au verso de la Buzcard dispose d'une deuxième fonctionnalité. En le flashant, une personne venant en aide à un bénévole blessé pourra contacter les secouristes à proximité via un SMS d'alerte indiquant le lieu de l'accident. Exposés aux mêmes risques que n'importe qui, les bénévoles secouristes de l'Ordre de Malte France s'assurent, avec la Buzcard, que tout sera mis en œuvre pour les secourir rapidement en cas d'accident.

## FACILITONS L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES LES PLUS ISOLÉES



Dans le Loir-et-Cher, comme dans beaucoup de départements ruraux, l'accès aux soins est devenu très difficile, notamment pour les patients les plus isolés. Certains n'ont pas vu de médecins depuis

des années et sont démunis face au manque de praticiens, à la courte durée des consultations et parfois au développement d'outils internet pour prendre les rendez-vous. L'Ordre de Malte France, en partenariat avec la ville de Vendôme, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et le Département, a donc déployé un dispositif de consultations bénévoles de médecine générale pour les personnes en situation de précarité et de désocialisation, sur orientation d'un travailleur social qui les accompagne. Le dispensaire Saint Jean de Malte a ainsi ouvert ses portes en juin. Aidée par plusieurs donateurs (médecins retraités, EHPAD, Pharmacie Humanitaire Internationale...), notre association en assure les moyens de fonctionnement : équipement et matériel, médicaments et bénévoles disposant des compétences requises pour l'accueil, l'écoute, le soin et le suivi médical des patients, un après-midi par semaine. « Nous ne souhaitons pas faire concurrence aux professionnels de santé. Grâce à un espace de convivialité et de discussion, l'objectif est surtout de mettre le patient en confiance et de recréer du lien social, pour ensuite favoriser son retour dans un parcours de soins classique », explique Roselyne des Grottes, la déléguée départementale. Une belle initiative !

## OFFRONS UN AVENIR MEILLEUR AUX PERSONNES ATTEINTES D'AUTISME

En octobre 2016, le SAMSAH TSA Saint-Julien, premier Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés présentant des Troubles du Spectre Autistique (TSA) de la région Centre Val-de-Loire, a ouvert ses portes.

**G**éré par l'Ordre de Malte France, il soutient, à domicile ou en milieu ordinaire, des adultes de « haut niveau » ou vivant avec le syndrome Asperger, pour leur permettre une inclusion sociale dans leur environnement. « *Les personnes que nous accompagnons présentent des TSA de moindre intensité et ont des aptitudes à vivre en milieu ordinaire. Les dossiers de candidature sont adressés par l'intermédiaire d'organismes partenaires comme la Maison Départementale des Personnes Autistes ou Autisme 28. Une commission interne décide de leur acceptation* », explique Jérémie Govers, cadre coordinateur. « *Un tiers concerne des demandes d'accompagnement vers le diagnostic, qui reste une vraie problématique aujourd'hui, et est souvent tardif. Le profil type, c'est un homme (à 75 %), jeune, vivant au domicile familial, sans emploi et gérant souvent mal son suivi médical* ». Cet accompagnement à plusieurs niveaux, vie quotidienne (courses, ménage...), socio-professionnel, pédagogique (structuration espace-temps, connaissance de soi...), médical et paramédical, soutien et collaboration avec les familles et les proches, permet un véritable épanouissement. « *Un jeune titulaire d'un Master 2 en Histoire de l'art à la Sorbonne, suivi par le SAMSAH, a décroché un contrat en service civique dans une bibliothèque. Nous avons vraiment vu sa progression vers l'autonomie. 70 % des admis au SAMSAH sont sans ressources mais 81 % en ressortent avec, c'est très motivant pour eux !* »

### LE SAMSAH ET LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN QUELQUES CHIFFRES

- **21 accompagnements en cours**
- **Âge moyen : 24 ans**
- **70 % vivent au domicile familial**
- **85 % ont besoin d'accompagnement, certains dans un esprit inclusif**
- **5 % sont en situation d'emploi**



### Josef Schovanec, autiste Asperger, intervenant pour l'Université Interne

Lancée en 2012, l'Université Interne de l'Ordre de Malte France s'efforce de favoriser une dynamique collective de connaissance et d'innovation et de renforcer la cohésion des équipes, qu'elles soient bénévoles ou salariées. Des conférences par des intervenants reconnus sont régulièrement proposées sur des problématiques en lien avec nos activités. Ainsi, en juin 2018, Josef Schovanec, autiste Asperger, docteur en philosophie, chroniqueur radio sur Europe 1 et écrivain notamment de *Je suis à l'Est !* (2012) est intervenu sur le thème de l'inclusion sociale des personnes atteintes d'autisme. Il est également venu à deux reprises à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Sallanches. Une première fois, pour visiter l'établissement, échanger avec les professionnels et animer une conférence devant près de 300 personnes. « *Une intervention captivante, à la limite du spectacle !* » témoigne le directeur Loïc Surget. Et une seconde fois, à l'occasion des 20 ans de la Maison.

### LA QUALITÉ DE NOS INSTITUTS DE FORMATION RECONNUE



#### La certification qualité de nos instituts renouvelée !

Depuis juin 2017, nos instituts de formation sont certifiés NF Service Formation par l'AFNOR (Association Française de Normalisation). Notre certification a été renouvelée à l'issue des audits qualité réalisés dans nos instituts de formation de Toulon et Bordeaux. Une belle reconnaissance pour nos professionnels.

## ENTRE NOSTALGIE ET ESPOIRS, ACCOMPAGNER LE DIFFICILE RETOUR À LA VIE DES RÉFUGIÉS

Traditionnellement mobilisé auprès des plus fragiles, l'Ordre de Malte France assure un accompagnement social et juridique des personnes réfugiées et une aide à leur intégration en France. D'autant qu'avec les flux migratoires actuels, les sollicitations se multiplient.



« Nos actions auprès de ces publics exilés ne sont pas nouvelles. De plus en plus de personnes touchées par la précarité sont des migrants. Nous le constatons à travers nos activités de proximité, mais aussi dans nos centres d'hébergement. »

Yann Baggio, Président de l'Ordre de Malte France



Depuis 2014, l'association se mobilise notamment auprès des populations persécutées du Proche et du Moyen-Orient. L'exil est un parcours du combattant pour ceux qui fuient les persécutions ou les conflits armés, laissant tout derrière eux. Ils ont parfois enduré le rejet, l'exclusion, la violation de leurs droits fondamentaux pour parvenir jusqu'ici. Nous les accompagnons dans les difficultés auxquelles ils font face : reconnaissance de leur statut, barrière de la langue, démarches administratives... incontournables étapes du délicat chemin vers l'intégration. Quelques-uns d'entre eux témoignent.

Saïf, médecin : « J'ai pratiqué à Mossoul jusqu'en juin 2014. Les miliciens de Daesh nous ont alors imposé de nous convertir à l'islam ou de mourir. Avec mes parents et ma sœur, nous avons fui mais nous ne pensions pas que ce serait pour toujours ! Nous avons vécu des moments très pénibles. La France est un choix : quelle chance d'habiter dans un pays où on peut vivre librement sa foi ! Nous sommes arrivés en décembre 2016 et l'Ordre de Malte France nous a aidés dans les démarches administratives, parce qu'on ne parlait pas la langue. Les bénévoles nous ont proposé des cours de français : c'est la première porte d'entrée vers l'intégration. Merci à l'Ordre de Malte France pour son travail magnifique auprès des réfugiés ! »

Marie est algérienne, médecin et issue d'une famille francophone. Menacée de mort à cause de sa conversion religieuse, elle fuit en 2017 à Paris avec ses enfants. Rejetée par ses compatriotes parce que catholique, sans-papiers, elle se retrouve à la rue après un mois en centre d'hébergement pour femmes isolées. « Personne ne voulait m'aider ». Finalement, grâce à un élu municipal, un incroyable réseau de solidarité catholique se met en place pour la soutenir financièrement. Dans le cadre de sa demande d'asile, Marie bénéficie d'un tiers accompagnant de l'Ordre de Malte France pour son entretien avec l'OFPPA. Un mois plus tard, sa demande est acceptée, elle est reconnue comme réfugiée. Elle aimerait reprendre ses études pour exercer son métier ici.

## AU SECOURS DE L'AQUARIUS



En juin dernier, une équipe de personnels sanitaires du CISOM (Corps Italien de Secours de l'Ordre de Malte) a embarqué sur le navire Dattilo des garde-côtes italiens, pour apporter une assistance médicale aux migrants à bord de l'Aquarius, un navire affrété par des ONG. Le Dr Maria-Rita Agliozzo et l'infirmière Marika Giustiniani étaient déjà intervenues dans des situations d'urgence sanitaire, à bord de navires des garde-côtes, entre la Lybie et l'Italie. Le CISOM assure depuis 2008 une assistance sanitaire à partir de l'île de Lampedusa.



“ Il nous arrive de passer une séance simplement à écouter ou à répondre à leurs questions. Ils sont souvent inquiets de leur état de santé et ont besoin de se confier. ”

## L'ÉCOLE À L'HÔPITAL, UN ACCOMPAGNEMENT COMPLÉMENTAIRE POUR LES MALADES

“ L'école à l'hôpital du CHOM<sup>1</sup> se déroule dans une salle réservée aux malades de la lèpre, où ils prennent leurs repas, regardent la TV et suivent des cours et autres activités. C'est une pièce calme et agréable, équipée d'un grand tableau noir, de panneaux sur lesquels sont accrochées les « œuvres » des malades, de livres, de jeux... » nous explique Isabelle Deuwel, bénévole responsable de l'activité. « Les cours ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, et sont adaptés en fonction de notre auditoire. Le nombre de participants est très variable, entre 2 et 10 personnes en moyenne, âgées de 12 à 60 ans, hommes et femmes confondus. 6 bénévoles animent l'école et nous essayons de travailler en binôme pour être plus à leur écoute. Certains « élèves » n'ont jamais été à l'école ou l'ont très peu fréquentée. Et souvent, c'était l'école coranique. Ils ne connaissent alors que l'alphabet arabe et souhaitent apprendre à lire et à écrire en français. L'apprentissage est long et compliqué, car ces personnes ne comprennent pas bien

notre langue. Dans ce cas, la présence d'une bénévole sénégalaise est indispensable ! D'autres sont juste là pour s'occuper : nous leur proposons alors du dessin, du bricolage... Enfin, quelques-uns sont en cours de scolarité ou ont abandonné récemment leurs études. Nous maintenons leur niveau par des dictées, des exercices écrits en français et des mathématiques. La patiente la « mieux » scolarisée que j'ai connue avait interrompu son BTS en raison de sa maladie.

Nous terminons souvent la séance par des jeux. L'ambiance est toujours très joyeuse pour que nos élèves puissent, pendant 2 heures, oublier pourquoi ils sont au CHOM ! Il nous arrive de passer une séance simplement à écouter ou à répondre à leurs questions. Ils sont souvent inquiets de leur état de santé et ont besoin de se confier. Nous sommes en relation avec l'assistante sociale, à qui nous confions parfois leurs inquiétudes pour qu'elle puisse aussi les aider moralement. »



## EXPERTISE FRANCE À NOS CÔTÉS !

“ L'association a récemment signé une convention avec Expertise France. Cette agence gouvernementale joue un rôle d'ensemblier pour les associations françaises menant des projets à l'international et participant à la mise en œuvre de programmes de développement, notamment dans le domaine de la santé. Cette convention pourra se concrétiser par la mise à disposition de nos spécialistes pour des expertises ponctuelles auprès des gouvernements de pays en voie de développement et la création de projets en partenariat. Pour l'Ordre de Malte France, c'est une véritable reconnaissance institutionnelle de son expertise.



## ISOLEMENT ET PRÉCARITÉ : DEUX FLÉAUX LIÉS EN MILIEU RURAL

Si les précarités en milieu rural sont parfois peu visibles, elles n'en sont pas moins bien réelles ! Mais l'attention a souvent tendance à se focaliser sur le cadre urbain, créant ainsi une catégorie de « grands oubliés » ou d'« invisibles ». Comment aller à leur rencontre et leur venir en aide ?

**A**vez-vous déjà entendu parler de la « diagonale du vide », cette ligne bien connue des géographes qui coupe la France en deux ? D'Arreau, dans les Pyrénées-Atlantiques, à Givet, dans les Ardennes, elle sépare une zone particulièrement touchée par l'exode rural (avec moins de 30 habitants au kilomètre carré) de régions plus urbanisées. Un découpage qui reste malgré tout un peu schématique, la solitude et la précarité étant bien évidemment présentes partout...

### L'isolement social : c'est quoi ?

« L'isolement social est la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger. Les relations d'une qualité insuffisante sont celles qui produisent un déni de reconnaissance, un déficit de sécurité et une participation empêchée. Le risque de cette situation tient au fait que l'isolement prive de certaines ressources impératives pour se constituer en tant que personne et accéder aux soins élémentaires et à la vie sociale. » C'est la définition proposée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) dans son avis





Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité. Adopté à l'unanimité en juin 2017, il comporte en tout 20 recommandations en matière de lutte contre l'isolement social. La cinquième préconise ainsi de « renforcer les soutiens à l'engagement et à la vie associative dans le cadre d'un plan quinquennal élaboré avec le mouvement associatif ».

**Les contours de l'isolement**

L'étude de la Fondation de France sur *Les Solitudes en France* parue en 2014 a défini comme critères de son chiffrage de la part de la population en situation d'isolement relationnel, 5 cercles sociaux : la famille, les relations professionnelles, amicales, affinitaires et de voisinage. Entrent également en ligne de compte la qualité et la périodicité des contacts. Par exemple, 20 % des personnes de plus de 60 ans sont en situation d'isolement objectif, c'est-à-dire déclarent avoir des relations personnelles moins de deux à trois fois par an !

**Une catégorie particulièrement fragile : les plus de 60 ans !**

300 000 Français de plus de 60 ans en situation de mort sociale : ce titre un peu provocateur d'une étude menée par les petits frères des Pauvres et publiée en septembre 2017 recoupe une triste réalité. Une population importante n'a pratiquement plus de lien social. « La pauvreté se conjugue à l'isolement pour détruire le lien social sans lequel personne pourtant ne peut survivre... L'équivalent d'une ville comme Nantes est en situation désespérée. C'est d'autant plus terrible que la pauvreté et la rupture du lien rendent ces femmes et ces hommes invisibles et qu'ils survivent à côté de nous sans que nous les voyions ! », explique Michel Billé, sociologue spécialiste du grand âge et du vieillissement<sup>1</sup>. Une femme de 75 ans et plus, aux ressources modestes, c'est le profil type le plus souvent rencontré par l'association. Les différentes analyses se rejoignent pour constater l'augmentation corollaire de la part de la population isolée et de l'âge.

**Isolement et précarité : le tandem infernal !**

« Le lien isolement/précarité a été constaté dans différentes études et la nôtre le confirme également. Plus les revenus sont faibles (inférieurs au seuil de pauvreté de 1 000 €), moins on a de contacts

avec son voisinage, avec les commerçants, moins on s'investit dans le secteur associatif, moins on se sent heureux et plus le sentiment de solitude est exacerbé », indiquent les petits frères des Pauvres.

**Un enjeu de société ?**

Oui, semble-t-il ! « Car, souligne Philippe Vernier, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique et directeur de l'Institut des Neurosciences Paris-Saclay, *la solitude prolongée n'est pas une situation normale pour l'espèce humaine, (...) elle est une source supplémentaire de stress et de sentiment négatif de soi-même et d'autrui. Sur le plan épidémiologique, la solitude tend à diminuer la qualité du sommeil, de l'apprentissage, mais aussi la qualité des réponses immunitaires et donc la résistance aux infections* ». Le sociologue Arnaud Campéon<sup>2</sup> rappelle de son côté que cet état de fait favorise souvent le développement de maladies neuro-végétatives, comme la maladie d'Alzheimer par exemple. Conclusion : les gens seuls sont plus souvent malades, plus sujets aux risques de mort précoce et plus exposés aux menaces dites « sociales », comme le rejet de l'autre.



**L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES EN FRANCE**



Part de la population isolée en 2014 :

**5 à 6 % avant 40 ans**  
**12 à 13 % de 40 à 60 ans**  
**20 à 21 % au-delà de 60 ans**



**36 %** des personnes de plus de 75 ans souffrant d'un handicap invalidant sont en situation d'isolement objectif en 2014.



**27 %** des plus de 75 ans étaient isolés en 2014 contre **16 %** en 2010.

Source : Les Solitudes en France - Fondation de France. Juillet 2014.

<sup>1</sup> Citation extraite du communiqué de synthèse des petits frères des Pauvres, 28 septembre 2017.

<sup>2</sup> Article à retrouver sur <https://www.lesinrocks.com/2018/02/07/actualite/la-solitude-est-elle-toxique-pour-letre-humain-111043325/>

## L'associatif, une place primordiale

Toujours selon Arnaud Campéon, « *la solitude est un phénomène social trop évanescant et trop complexe pour être unilatéralement décliné. Il faut organiser des réponses de proximité, favoriser des espaces d'échanges et de discussion pour créer du lien, soutenir les réseaux de proximité...* » Les associations représentent parfois le dernier remède à une solitude complète, grâce au dévouement de nombreux bénévoles, qui apportent bien souvent une aide matérielle, mais aussi et surtout morale. C'est ce que fait l'Ordre de Malte France, en concentrant ses efforts sur l'écoute et l'accompagnement de chaque personne. Nos équipes, salariées et bénévoles, sont présentes sur tout le territoire au service des plus démunis : personnes sans-abri, en situation de précarité, isolées, malades, dépendantes... Plus de 900 bénévoles de l'Ordre de Malte France luttent jour après jour contre l'isolement sur le terrain et créent du lien social, localement. « *Nos petits déjeuners et nos maraudes ont lieu plutôt dans les grandes et moyennes villes. Mais depuis quelque temps, nous développons aussi des opérations pilotes en milieu rural, comme l'épicerie itinérante dans l'Oise, que nous aimerions dupliquer dans d'autres départements* », explique Gilles Pradère, chargé de mission à la Direction des Délégations de l'Ordre de Malte France. « *Nous avons la volonté de mobiliser des bénévoles dans les régions peu peuplées ou enclavées, où il y a peu de transports pour se déplacer dans les villages et où il n'est pas simple d'entrer en contact avec certaines personnes* ».

**“ La solitude est un phénomène social trop évanescant et trop complexe pour être unilatéralement décliné. Il faut organiser des réponses de proximité, favoriser des espaces d'échanges et de discussion pour créer du lien, soutenir les réseaux de proximité... ”**

**Arnaud Campéon, sociologue**

## Le déjeuner de l'amitié dans le Lot-et-Garonne

Dans le Lot-et-Garonne, le délégué Renaud de Bentzmann estime que « *beaucoup d'associations s'occupent des plus démunis mais il y a moins d'actions en faveur des personnes isolées. Or, la solitude est une souffrance éprouvante à laquelle s'ajoutent d'autres maladies, souvent des dépressions, qui entraînent la personne dans une spirale dangereuse. Partant de ce constat, avec mes bénévoles, nous nous sommes dit : pourquoi ne pas s'occuper de ces personnes ? Le déjeuner familial et amical du dimanche est une coutume française et nous avons voulu reprendre ce principe, pour offrir un moment d'amitié et de convivialité à ceux qui souffrent de la solitude.* » D'où l'idée d'organiser un déjeuner par mois, dans l'une des paroisses du département ! « *Lorsque j'en ai parlé au Conseil diocésain de solidarité en janvier dernier, l'évêque a été convaincu, il nous soutient à fond ! La mise en place concrète repose ensuite sur les paroisses, et notamment sur les curés, et sur les autres associations de solidarité locale, qui ont également une bonne connaissance du « public » susceptible d'être intéressé* ». Le premier déjeuner a réuni 27 personnes à Castelmoron le 13 mai dernier. Les prochains déjeuners sont programmés à Lavardac et à Monflanquin en septembre et octobre 2018.

## Une épicerie itinérante et innovante dans l'Oise

Pour venir en aide et aller à la rencontre de personnes non seulement démunies, mais aussi isolées, vivant dans des secteurs ruraux très touchés par l'exclusion, la délégation de l'Oise a lancé, fin 2016, une épicerie sociale itinérante, un projet innovant axé sur la mobilité. Nos bénévoles se rendent une fois tous les 15 jours dans le territoire de la communauté de communes d'Estrées-Saint-Denis, à l'ouest de Compiègne. Le motif : distribuer des colis de denrées, achetées à prix très réduit à notre partenaire, la Banque Alimentaire, ou données par des jeunes lors de « *P'tits déj' en Carême* ». La mission principale : « *améliorer les liens sociaux pour les gens isolés dans les petits villages, les écouter, échanger avec eux* », témoigne François Chapuis, le responsable de l'activité. Afin que les bénéficiaires soient partie prenante, une contribution symbolique de 2 € par foyer leur est demandée. Les foyers dans le besoin – souvent des familles monoparentales ou dont les parents sont au chômage – sont signalés par les mairies. « *On essaye de constituer un réseau d'entraide autour de ces personnes, on ne peut pas tout faire seuls !*

*Nous indiquons ces familles démunies au Secours Catholique par exemple, qui pourra ensuite leur apporter d'autres types d'aides* », explique François Chapuis. « *Et nous recherchons d'autres financements pour acquérir une camionnette équipée afin d'assurer la chaîne du froid, un frigidaire et un congélateur, pour pouvoir distribuer des produits frais...* » Une belle action de proximité qui pourrait, à terme, être mise en place dans d'autres départements.



## Des colis « alimentation équilibrée » dans le Gard

Pour le délégué du Gard, Thierry de Seguins-Cohorn, le constat est le même : « Très peu d'associations sont actives dans le monde rural très touché par l'isolement social ». Avec ses bénévoles, il agit dans les petites communes et villages autour de Nîmes, en venant en aide à des populations exclues et en grande difficulté : chômeurs de longue durée, ayant un ou plusieurs crédits à honorer et peu de moyens pour vivre, personnes isolées ou familles monoparentales vivant de petits boulots, mères de famille en procédure de divorce rencontrant des problèmes de pensions alimentaires non versées... « Des organismes comme les centres communaux d'action sociale (CCAS) existent. Ils sont en charge de l'aide sociale aux habitants », explique le délégué. « Cette aide se traduit souvent par un secours financier d'urgence, sous la forme de chèques alimentaires qui permettent par exemple à une famille de faire ses courses - alcool excepté - au supermarché, sans attirer l'attention des autres clients. Mais les achats ne sont pas toujours judicieux... C'est là que nous intervenons, en proposant une solution alternative aux sept communes avec lesquelles nous travaillons. » Concrètement, cette aide se traduit par un soutien alimentaire aux personnes dans le besoin, en coordination avec les CCAS ou le centre médico-social de la ville de Marguerittes qui les orientent vers nos bénévoles. Les personnes concernées reçoivent une fois par mois un colis, préparé avec un souci d'équilibre alimentaire : du frais, des produits surgelés et des conserves. Pour les familles avec enfants en bas âge, des couches et des petits pots pour bébés sont ajoutés. Enfin, des produits d'hygiène complètent l'ensemble. « Il faut préciser, c'est important, que la loi votée en 2016 concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire nous sert bien. En effet, nous récupérons aujourd'hui beaucoup de produits frais auprès des commerces des environs. Nous les stockons dans les bonnes conditions, sous le contrôle de la Banque Alimentaire, avant de les redistribuer ».



## ENTRETIEN AVEC JACQUES MILLON

membre du conseil d'administration de la Société Saint-Vincent-de-Paul, chargé du dossier de la pauvreté en milieu rural.

### Pourquoi de plus en plus de personnes sont-elles isolées en France ?

On parle beaucoup de la pauvreté de nos banlieues mais on oublie souvent celle qui naît de l'isolement géographique, dans ce que j'appellerais les régions « hors-métropoles » dont les zones rurales. Aujourd'hui, la richesse économique, financière, humaine se concentre de plus en plus dans une dizaine de grandes villes, mécaniquement privilégiées par les politiques publiques, compte tenu de leur importance. Cela entraîne une désertification et une pauvreté plus grande des autres territoires. La suppression des services publics, des maternités, des médecins, de certains moyens de transport... pour des raisons économiques dans les zones rurales, a pour conséquence la fermeture des petits commerces comme les épiceries ou les pharmacies et rend la vie plus difficile, y compris pour des personnes qui ne sont pas forcément pauvres. La concentration urbaine induit ainsi un isolement croissant dans les campagnes, où la population est vieillissante.

### Cette population de plus en plus isolée est-elle homogène ?

Je distinguerais trois groupes :

- Les personnes âgées rurales ou qui reviennent passer leur retraite dans leur région d'origine. Elles sont insérées socialement, ont souvent un revenu minimum décent mais se retrouvent

isolées géographiquement, en raison des difficultés de transport, de l'éloignement des services publics, des commerces, etc.

- Les agriculteurs, parfois célibataires, avec des revenus peu importants, souvent isolés dans des exploitations éloignées les unes des autres, fréquemment dans une situation financière désespérée.

- Les « néo-ruraux », qui quittent les banlieues pour venir s'installer dans une campagne idéalisée, où l'existence serait plus agréable et moins chère... Ils découvrent alors des difficultés non prévues : l'éloignement des écoles, de Pôle Emploi, la nécessité de prendre sa voiture en permanence, avec des frais d'essence qui grèvent leur budget...

Ces deux derniers groupes de personnes en situation difficile vont avoir tendance à se renfermer sur elles-mêmes et à refuser petit à petit les contacts.

### Quelles réponses peut-on apporter à ce problème ? Les associations ont-elles un rôle à jouer ?

Les pouvoirs publics en ont conscience mais les antennes des services publics dans les chefs-lieux de département ne sont plus en mesure d'appréhender ce qui se passe dans les campagnes. D'autant plus que ces services sont de plus en plus centralisés, avec des personnels qui n'habitent parfois même pas sur place. Je

pense que seules les associations sont vraiment à même d'entrer en contact avec les personnes isolées dans les zones rurales où, à mon avis, le désespoir est moins visible mais encore plus grand que dans les banlieues, d'autant plus qu'il concerne des adultes, d'un âge plus ou moins avancé. Il faut donc développer des actions au plus près possible des réalités du terrain. Par exemple, à la Société Saint-Vincent-de-Paul, nous avons des Conférences<sup>1</sup> dans des départements ruraux. Nos bénévoles se réunissent dans les petits villages, à tour de rôle, pour faciliter les rencontres. Nous réfléchissons aussi aux moyens d'organiser les déplacements de nos membres pour qu'ils puissent aller voir les gens sur des rayons de plusieurs dizaines de kilomètres, sans que cela leur coûte de l'argent. Il me semble qu'il faut également mutualiser les expériences, en essayant de créer des réseaux, s'appuyant sur des structures locales ou des associations comme les syndicats agricoles, Chrétiens dans le monde rural, Espérance Ruralités... Pour se soutenir les uns les autres et travailler en collaboration ! Enfin, conformément à la règle de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, nous chercherons à développer les jumelages entre Conférences et conseils départementaux des parties du territoire en difficulté avec celles et ceux des zones métropolitaines qui leur apporteront assistance spirituelle et financière.

<sup>1</sup> Les bénévoles de l'association agissent en équipes fraternelles, appelées « Conférences » et initient des actions locales ciblées. Ces Conférences œuvrent de manière autonome et sont guidées par la Règle internationale de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

## ORDRE SOUVERAIN DE MALTE : VISITE D'ÉTAT AU CAMEROUN

Le Grand Maître, S.A.E Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto, s'est rendu au Cameroun pour une visite d'État, du 16 au 19 juillet 2018. Ce pays fait partie des premiers États africains à avoir noué des relations diplomatiques avec l'Ordre Souverain de Malte (depuis 1961) et entretient des liens de coopération forts avec ses représentants.

Le Président de la République du Cameroun, Paul Biya, a reçu le Grand Maître au Palais de l'Unité, à Yaoundé. La coopération bilatérale vieille de 57 ans et l'action de l'Ordre de Malte dans ce pays d'Afrique centrale ont été au cœur de cette longue rencontre cordiale. La volonté commune reste d'améliorer encore le niveau d'assistance offert à la population dans le domaine de la santé et des aides humanitaires. L'Ordre de Malte France gère à Njombé, dans la région du littoral, l'hôpital Saint Jean de Malte. Le Président du Cameroun et le Grand Maître se sont accordés sur la nécessité de continuer à soutenir cette structure, une référence en matière de santé pour toute la région (cf. encadré).

Fra' Giacomo Dalla Torre a rencontré le nouveau nonce apostolique, Monseigneur Mario Murat et s'est rendu à l'Université de Yaoundé 1. Au cours d'une cérémonie, il a reçu le titre de docteur honoris causa en Lettres classiques et Philosophie, en présence de plus de 700 enseignants et étudiants, pour « son travail dans ces domaines d'étude et son engagement humanitaire ». Dans son discours, le Grand Maître a souligné que « la culture classique est depuis toujours un vecteur privilégié pour lire le présent et comprendre que les acquis de l'humanité ne sont pas définitifs, mais qu'il faut veiller et analyser ce que nous avons réalisé au cours de l'Histoire pour grandir et nous former en tant que citoyens, dotés d'un esprit critique, conscients de nos droits et de nos devoirs. »



Des rencontres bilatérales ont eu lieu avec les ministres des Affaires étrangères, de la Santé et de la Défense, afin de signer des contrats de coopération renforcée, soutenus par un engagement de financement important de l'État camerounais.

L'un des moments importants du voyage du Grand Maître a également été la visite d'un camp de réfugiés d'Afrique centrale géré par le HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) dans l'est du Cameroun, à la frontière avec la Centrafrique, pays où les violences interethniques et interconfessionnelles ont poussé plus de 400 000 personnes à fuir et à chercher refuge au Cameroun.

Fra' Giacomo Dalla Torre a terminé son voyage officiel par la visite de l'hôpital de Saint Jean de Malte, géré par l'Ordre de Malte France avec le support de la Compagnie Fruitière à Njombé. Dans cette région sud-occidentale du pays, où la population est très touchée par le paludisme et le VIH/SIDA, les équipes assurent plus de 37 000 consultations par an. Reçu avec beaucoup de chaleur par les 150 salariés entourés des nombreuses autorités qui avaient fait le déplacement, le Grand Maître a salué avec beaucoup d'émotion l'excellent travail et l'engagement de toutes ces personnes qui portent haut les valeurs de l'Ordre de Malte au Cameroun.

### L'HÔPITAL SAINT JEAN DE MALTE À NJOMBÉ

Cet hôpital, géré par l'Ordre de Malte France, en partenariat avec la Compagnie Fruitière depuis le début des années 2000, est doté d'un plateau technique d'un excellent niveau et est reconnu pour l'expertise de son personnel et la qualité de ses soins. Il fait partie de ceux qui répondent le mieux à la demande de soins polyvalents de la région des plateaux du Haut Penja (pédiatrie, prise en charge du SIDA, ophtalmologie, cabinet dentaire, kiné, consultation de cardiologie,...). Il assure un service d'urgence 24h/24.

L'hôpital Saint Jean de Malte dispose d'un service de chirurgie équipé d'un bloc opératoire de quatre salles d'intervention polyvalentes, d'un service de maternité doté de près de 32 lits, d'un service de gynécologie avec quatre box d'accouchement (dont un prévu pour la réanimation du nouveau-né) et six couveuses permettant de couvrir les besoins en néo-natalité.

Totalement intégré aux politiques de santé publique, cet établissement hospitalier est également un pôle de référence au niveau médico-universitaire ainsi qu'au niveau de la formation des praticiens et du personnel soignant.

# L'ESSENTIEL 2017

## MISSIONS ET VALEURS

Fondé en 1927, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, reconnue d'utilité publique. Sa vocation, selon l'enseignement social de l'Église, est d'accueillir, secourir et soigner les plus fragiles et de former leurs aidants.

Nous mettons notre force au service des victimes de l'exclusion et de la pauvreté, des personnes malades, dépendantes, handicapées, des blessés et des réfugiés ou migrants.

En France comme à l'étranger, nous répondons à l'urgence comme à la détresse du quotidien et nous plaçons la personne humaine au cœur de nos actions.

Selon sa tradition, l'Ordre de Malte France respecte chacun, quelles que soient ses origines, ce qui lui permet d'agir selon ses valeurs et les principes qui l'animent.



**1 989**  
SALARIÉS



**9 400**  
BÉNÉVOLES  
ET PARTICIPANTS  
À NOS ACTIONS



**92 M€**  
DE RESSOURCES EN  
2017 DONT 18 M€  
ISSUS DE LA  
GÉNÉROSITÉ  
DU PUBLIC



**106**  
DÉLÉGATIONS  
TERRITORIALES

## GOUVERNANCE

OUTRE UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SEIZE MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE PRÉSIDENT DISPOSE DU CONCOURS DE TROIS COMMISSIONS :



› **UNE COMMISSION MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE (CMH)** : elle mène une réflexion prospective et veille à la conformité des actions et des projets aux valeurs de l'Ordre de Malte et des règles administratives du secteur concerné. Elle dispose en son sein d'un comité d'éthique.



› **UNE COMMISSION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE (CBF)** : elle apprécie le processus d'élaboration du budget en examinant les différentes hypothèses et surveille ensuite son exécution. Elle a aussi un rôle de conseil sur la politique de placements financiers.



› **UNE COMMISSION POLITIQUE SALARIALE ET SOCIALE (CPS)** : elle est conseil sur l'évolution de la politique salariale, la masse salariale et les conditions sociales de l'Ordre de Malte France (conventions collectives, comités d'établissements, mutuelles...).



Les missions de l'association s'inscrivent dans une stratégie et des plans d'action décidés par le conseil d'administration. Leur mise en œuvre est confiée au directeur général, chargé d'organiser et de coordonner les actions conduites par les directeurs opérationnels et fonctionnels. De nombreux salariés, particulièrement dans le secteur hospitalier et médico-social, concourent à la mise en œuvre des programmes correspondants.

Fidèle à ses valeurs, soucieux de rigueur et d'exemplarité, l'Ordre de Malte France agit en pleine conformité avec les dispositions légales et réglementaires. Outre la certification annuelle de ses comptes et leur publication, il est membre du Comité de la Charte, dont l'agrément, régulièrement renouvelé, garantit la transparence de son fonctionnement. Il est également membre de France Générosités et est contrôlé régulièrement par les grands corps d'inspection de l'État.

Quiconque partage ses valeurs et ses objectifs peut rejoindre librement l'Ordre de Malte France, dont les actions sont conduites par plusieurs milliers d'hommes et de femmes bénévoles. Leur adhésion aux principes contenus dans la charte du bénévolat justifie la pleine confiance qui leur est faite et les responsabilités souvent importantes qui leur sont confiées.



## SECOURISME



### ACTIONS

#### › Répondre à l'urgence et intervenir auprès des populations sinistrées

Missions de sécurité civile avec ses Unités Départementales d'Intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM), formation au secourisme, et secours d'urgence à l'international.

### RÉALISATIONS EN 2017

- › Tenue des postes de secours dont le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace du Bourget (93), le Festival du Bout du Monde (29), une rave party non autorisée dans la plaine de Crau (13).
- › Contribution aux campagnes nationales et locales de formation aux « gestes qui sauvent ».
- › Création d'un nouvel outil d'inscription en ligne aux formations PSC1.
- › Obtention du marché des postes de secours de la U Arena à Nanterre – La Défense (92), enceinte de 30 000 à 40 000 places, considérée comme la plus grande salle polyvalente d'Europe.



## SOLIDARITÉ

### ACTIONS

#### › Combattre les exclusions

Accompagner les personnes en situation de précarité (accueil, écoute, hébergement, accompagnement social, aide à la réinsertion), et accompagner les réfugiés et migrants (soutien social et juridique auprès des personnes retenues en centre de rétention administrative - CRA) et les familles en cours d'intégration, notamment issues des minorités persécutées du Proche et Moyen-Orient.

### RÉALISATIONS EN 2017

- › Ouverture du dispensaire de Limoges, structure inter-associative, qui propose des soins gratuits pour les personnes démunies.
- › Création de neuf nouveaux accueils petits déjeuners, à Poitiers, Bourges, Clermont-Ferrand, Boulogne-Billancourt, Laval, Compiègne, Libourne, Paris 6<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> ; deux nouvelles maraudes sociales à Annemasse et à Paris 19<sup>e</sup> ; une nouvelle permanence de nos bénévoles dans un accueil de jour d'Annemasse.
- › Signature d'un contrat cadre avec la Fédération française des Banques Alimentaires.
- › Déménagement de la plate-forme Familles dans de nouveaux locaux à Saint-Denis (93).
- › Recrutement en tant que salarié d'un de nos bénévoles en charge de l'accueil des réfugiés grâce à l'obtention d'une subvention de la part de la Direction départementale de la cohésion sociale d'Indre-et-Loire.
- › Création d'un kit d'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE) à visée orale et développement de nos cours et activités au CHU d'Ivry-sur-Seine (94), sur le Fleuron Saint Jean et à la plate-forme Familles.
- › Réunions de concertation bilatérale avec la ministre déléguée au ministre de l'Intérieur et la conseillère spéciale du ministre de l'Intérieur sur le projet de réforme sur l'asile et l'immigration.



## ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX ET SANITAIRES



### ACTIONS

› **Accueillir et soigner les personnes dépendantes** à travers la gestion d'établissements sanitaires et médico-sociaux dans les domaines de la dépendance, de l'autisme et du handicap (physique et/ou mental) et offrir à tous l'accompagnement spirituel désiré.

### RÉALISATIONS EN 2017

- › Accueil des premières familles dans le secteur parents-enfants du CPMPR Saint Jacques Roquetaillade.
- › Validation du Plan Pluriannuel d'Investissement de la MAS de Paris par l'Agence Régionale de Santé qui autorise le financement de travaux de rénovation et de restructuration quasi complète du bâtiment.
- › Autorisation par l'Agence Régionale de Santé pour une extension de 10 places d'hébergement de la MAS Notre Dame de Philermes à Sallanches (74).
- › Création de l'Équipe Mobile Autisme, nouveau service à Notre Dame de Philermes à Salanches (74), qui apporte un appui technique aux parents et aux accompagnants en institution.
- › Validation de la faisabilité des travaux de construction et de réhabilitation de l'EHPAD St Paul à Saint-Etienne (42) avec la création d'une offre complémentaire de type résidence « services séniors ».
- › Transfert d'activité du Foyer d'Accueil Médicalisé Sainte Elisabeth à Fontaine-Française (21) à l'AGES-ADAPEI.



## FORMATIONS

### ACTIONS

#### › Former pour soigner et accompagner

En France, professionnaliser les acteurs de terrain du secteur sanitaire, médico-social et social, et former à la prévention des risques à travers la gestion de ses Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA) et de ses Instituts de Formation régionaux (IF).

### RÉALISATIONS EN 2017

- › Obtention de la certification AFNOR et définition d'engagements qualité pour tous nos IFA et IF.
- › Déménagement de l'IFA de Bordeaux dans des nouveaux locaux qui abritent aussi l'Institut de Formation Aquitaine, la Délégation départementale et l'UDIOM.
- › Développement de nos formations dans le domaine social avec l'appel d'offres Unifaf remporté pour la formation à l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile, des migrants et la prise en charge des mineurs isolés.
- › Développement de la formation PHTLS<sup>1</sup>.



## ACTIONS INTERNATIONALES

### ACTIONS

- › **Protéger les plus fragiles** à travers la gestion d'établissements hospitaliers, de maternités, de centres de santé, le soutien de dispensaires et le combat contre les maladies tropicales négligées, les grandes endémies (lèpre, paludisme, SIDA...) et la malnutrition.
- › **Transmettre nos compétences en développant des programmes de formations** au secourisme, au métier d'ambulancier et en ophtalmologie ; des actions de compagnonnage sur-mesure ; et des formations pour les médecins et le personnel paramédical à partir des plateformes d'application que sont nos hôpitaux.
- › **Participer aux actions d'urgence et de réhabilitation** menées par le corps international d'aide humanitaire de l'Ordre souverain de Malte, Malteser International.

### RÉALISATIONS EN 2017

- › Emménagement de l'hôpital de Djougou au Bénin dans une nouvelle structure dotée d'un équipement ultra-moderne qui propose tous les services nécessaires (urgences, médecine, chirurgie, bloc opératoire, gynécologie-obstétrique, pédiatrie, laboratoire, radiologie...).
- › Ouverture d'une consultation de cardiologie et d'une formation au secourisme à l'hôpital de Njombé au Cameroun.
- › Poursuite du projet triennal avec l'Agence française de développement et le Global Fund For Forgotten People pour l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones de la Likouala au nord du Congo Brazzaville.
- › Poursuite de la stratégie avancée au profit des femmes enceintes, à partir de la Maternité Sainte Fleur de Tananarive (Madagascar) et du programme de chirurgie visant à lutter contre les fistules obstétricales.



<sup>1</sup> PHTLS : Pré Hospital Trauma Life Support.



# SYNTHÈSE DES COMPTES 2017

## Le modèle socio-économique de l'Ordre de Malte France

L'association gère d'une part, en France, des établissements médico-sociaux, avec des ressources qui, pour l'essentiel, proviennent de financements publics. Elle assure d'autre part, en France, diverses actions de « solidarité » et, à l'international, la gestion d'hôpitaux et de centres de santé ainsi que le soutien de 157 autres dispensaires et léproseries avec des ressources qui proviennent, pour l'essentiel, de la générosité du public.

### Politique d'appel à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public totalisent 18,83 M€ au titre de l'exercice 2017. Le montant total des dons collectés s'établit à 9,26 M€. Le montant des libéralités, legs et assurances vie totalise 9,18 M€ dont un legs affecté aux activités médico-sociales. En dehors des actualités internes de l'Ordre de Malte, l'année aura été marquée par l'élection présidentielle souvent défavorable aux différentes campagnes de collecte de fonds. Dans l'avenir proche, nos craintes portent sur la hausse de la CSG, la mise en place du prélèvement à la source, l'application du règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (RGPD) qui sont des éléments susceptibles de ralentir ou de faire baisser les montants des collectes de dons, l'immense majorité de nos donateurs étant des personnes retraitées. Les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public totalisent un montant de 4,58 M€ pour un volume de ressources de 18,83 M€, soit un ratio 2017 de 24,32 % en amélioration significative par rapport à celui de 2016 de 27,86 %.

### Activité réalisée par le bénévolat

La participation des personnes bénévoles porte essentiellement sur les actions menées dans le cadre de la solidarité, du secourisme et de l'accompagnement des personnes malades ou handicapées.

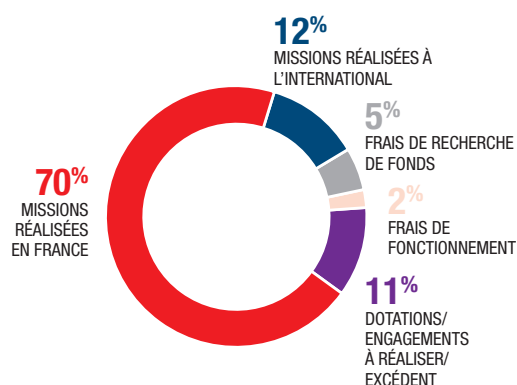
## Compte d'emploi annuel des ressources

EMPLOIS (EN MILLIERS D'EUROS)	EMPLOIS DE 2017	AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2017
Missions réalisées en France	64 464	4 302
Missions réalisées à l'international	10 725	7 229
<b>Total missions sociales</b>	<b>75 189</b>	<b>11 531</b>
Frais de recherche de fonds	4 941	4 580
Frais de fonctionnement	2 028	939
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>82 158</b>	
Dotations aux provisions	2 575	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	4 059	
Excédent des ressources de l'exercice	3 486	
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	<b>92 278</b>	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0
<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>17 050</b>

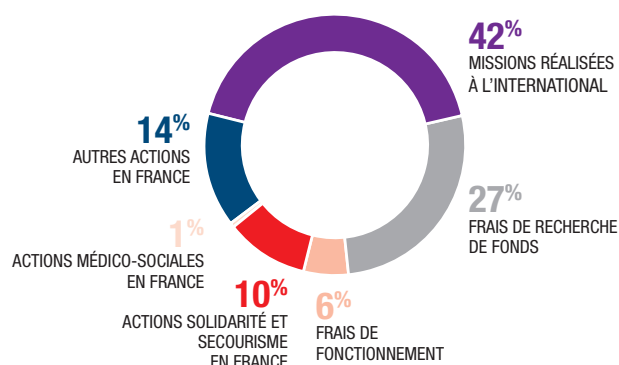
Les emplois 2017, hors dotations aux provisions, engagements à réaliser et excédent de l'exercice, d'un montant de 82 158 K€ ont été financés à hauteur de 17 050 K€ par les ressources collectées auprès du public, le solde par des fonds privés et publics. Les missions réalisées en France, de 64 464 K€, se répartissent entre les établissements médico-sociaux pour 55 775 K€, la solidarité et le secourisme pour 5 589 K€ et la formation pour 3 100 K€.

Par ailleurs, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement financés par la générosité du public représentent respectivement 24,32 % et 4,99 % des ressources collectées auprès du public.

Répartition des emplois de l'exercice (92 278 K€)



Répartition de l'utilisation des ressources collectées auprès du public (17 050 K€)

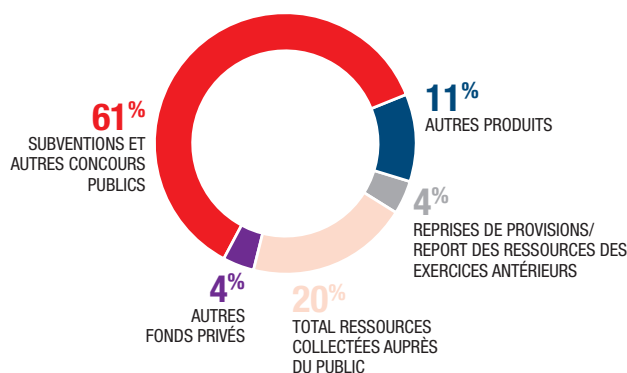




RESSOURCES (EN MILLIERS D'EUROS)	RESSOURCES COLLECTÉES SUR 2017	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2017
<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		<b>12 389</b>
Dons manuels	9 259	9 259
Legs et donations	9 180	9 180
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	394	394
<b>Total ressources collectées auprès du public</b>	<b>18 833</b>	<b>18 833</b>
Autres fonds privés	3 439	
Subventions et autres concours publics	56 222	
Autres produits	9 946	
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>88 440</b>	
Reprises des provisions	1 970	
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 868	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-1 036
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>92 278</b>	<b>17 797</b>
<b>Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>17 050</b>
<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>13 136</b>

Les dons manuels d'un montant de 9 259 K€ se décomposent en dons collectés non affectés pour 4 587 K€ et en dons affectés pour 4 672 K€. Les legs et donations s'élèvent à 9 180 K€, dont 6 422 K€ non affectés et 2 758 K€ affectés. Les autres fonds privés d'un montant de 3 439 K€ comprennent des subventions de la Fondation française de l'Ordre de Malte pour un montant global de 1 323 K€. Les subventions et autres concours publics proviennent principalement de la tarification des établissements médico-sociaux pour 54 754 K€. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées fin 2017 ressort à 13 136 K€, dans lequel figure notamment le résultat 2017 affectable par l'assemblée générale pour 1 809 K€.

### Répartition des ressources de l'exercice (92 278 K€)



## Bilan simplifié au 31 décembre 2017

ACTIF (en K€)	2017	2016
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	67 906	69 777
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	58 596	52 458
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Charges constatées d'avance	977	962
<b>TOTAL</b>	<b>127 479</b>	<b>123 197</b>

PASSIF (en K€)	2017	2016
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Apports, réserves et subventions d'investissement	58 876	58 369
Résultat affectable par l'AG	1 809	977
Résultat, réserves, provisions réglementées en liaison avec l'administration	20 245	17 719
<b>PROVISIONS</b>	<b>1 266</b>	<b>2 047</b>
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	<b>7 818</b>	<b>5 636</b>
<b>DETTES</b>	<b>37 296</b>	<b>38 201</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	169	248
<b>TOTAL</b>	<b>127 479</b>	<b>123 197</b>

La hausse du total bilan provient principalement de l'actif circulant et du résultat excédentaire de l'année.

## LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements médico-sociaux) pendant environ une année.



Le Comité de la charte du Don en confiance a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Il admet quatre critères principaux : un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée, une rigueur de gestion, la qualité de la communication et de la collecte de fonds et la transparence financière.

Synthèse des comptes 2017 sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale. Toutes les informations publiées dans ce document sont issues des rapports d'activité et financier de 2017 et disponibles sur le site internet [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org) ou obtenues gratuitement sur simple demande écrite : 42, rue des Volontaires, 75015 Paris.



## « LA SOLITUDE... ÇA N'EXISTE PAS ... »

**R**appelons-nous les paroles dures de cette belle chanson de Gilbert Bécaud :

“ *Chez moi il n'y a plus que moi  
Et pourtant ça ne me fait pas peur :  
La radio, la télé sont là  
Pour me donner le temps et l'heure* ”

**Hélas si, la solitude existe !**

La solitude... les solitudes plutôt, tant elles ont des visages divers qui cèlent des expériences singulières, bien souvent incommunicables quand on est isolé du monde.

La solitude est vécue comme une situation qui échappe au contrôle de celui ou de celle qui la subit : c'est de l'ordre du sensible, un état douloureux et angoissant pour la personne qui l'éprouve.

**Porter de l'Espérance : rencontrer les personnes seules.**

Les personnes âgées souffrent davantage de la solitude et de l'isolement. Plus de 900 000 personnes de plus de 60 ans - l'équivalent d'une ville comme Marseille - sont quasiment coupées de leur cercle familial et amical, et plus d'une personne de plus de 60 ans sur trois, majoritairement des femmes, ne sortent pas de chez elle tous les jours.

Les causes de l'isolement : décès du conjoint, rupture, perte d'autonomie, éloignement des enfants, la famille qui ne joue plus son rôle de soupape de sécurité, de lieu d'échanges interpersonnels. Mais quelle qu'en soit la cause, la solitude est une « souffrance muette » d'autant qu'il est mal vu de s'en plaindre. On se tait et parfois même, on choisit un isolement douloureux plutôt que d'être perçu comme tel :

« *Je ne veux pas être vu en fauteuil roulant, je préfère rester chez moi* », nous disait récemment une femme de 74 ans.

Un témoignage entendu pendant l'une de nos rencontres avec des personnes isolées en disait long sur ce que vivent les personnes seules : « *Marcher dans la foule pendant des heures, sans rencontrer un seul visage connu, rentrer chez soi sans être accueilli, passer une soirée après l'autre sans jamais personne avec qui communiquer...* »

**Obsequium pauperum... une vocation**

Lors de notre engagement bénévole dans les actions de l'Ordre de Malte, nous avons promis de nous consacrer à accueillir, servir et accompagner les personnes qui en ont besoin.

Ce serait notre grandeur et une marque de la valeur d'Espérance qui nous anime, que de contribuer à retrouver la voie naturelle de la communauté humaine et charitable, dans laquelle tous les individus se sentiraient intégrés.

**Valeurs en action**

Mais cette grandeur ne peut reposer que sur la participation à ce qu'est une société riche : celle qui considère les vieux et les jeunes comme des membres à part entière de la société, celle qui valorise la solidarité, sans la confondre avec l'assistance, celle qui accepte les différences qui proviennent de l'origine, de la croyance ou du milieu social... celle qui considère les charismes indissociables de l'Ordre Obsequium pauperum et tuitio fidei comme une règle naturelle de vie.

L'avenir des hommes passe par leur conscience d'appartenir à une seule catégorie d'êtres : celle de l'humanité qui n'est rien d'autre que la capacité de tous les hommes à vivre ensemble.

La solitude, ça existe mais y remédier est à notre portée !

# TRANSMETTRE VOS BIENS À CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN AVEZ-VOUS PENSÉ À L'ASSURANCE-VIE ?

L'assurance-vie est un moyen simple, souple et efficace de soutenir la mission charitable de l'Ordre de Malte France en conjuguant vos objectifs d'épargne et de succession dans un cadre fiscal privilégié.

Alors, si vous avez souscrit une assurance-vie, ou si vous pensez le faire cette année, pourquoi ne pas désigner comme bénéficiaire une association reconnue d'utilité publique, telle que l'Ordre de Malte France ?

Le capital transmis en exonération totale de droits et de frais est entièrement consacré à son action.

**Accueillir et secourir les plus faibles, sans distinction d'origine ou de religion.** L'Ordre de Malte affirme depuis plus de neuf siècles cette vocation inspirée des valeurs chrétiennes. Internationale, son action caritative s'appuie sur un réseau d'hôpitaux, de maternités et de centres de soins pour lutter contre les fléaux des grandes maladies ; elle répond aussi aux situations d'urgence. L'Ordre de Malte France mobilise plus de 1 600 collaborateurs, essentiellement des professionnels de santé, et des milliers de bénévoles pour servir les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge ou l'exclusion.

maxyma - © Corbis



**ORDRE DE MALTE**  
FRANCE

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible

► **COMPLÉTEZ ET RETOURNEZ CE COUPON À : ORDRE DE MALTE FRANCE - 59789 LILLE CEDEX 9** ◀

## LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE

Association reconnue d'utilité publique, l'Ordre de Malte France est habilité à recevoir legs, donations et contrats d'assurance-vie en exonération totale de droits de succession, donation et mutation. Organiser sa succession est un geste qui demande conseils et réflexion. Nous vous accompagnons et nous nous engageons à préserver la confidentialité de votre démarche.



## Je souhaite recevoir votre brochure d'information.

Nous vous ferons parvenir notre brochure gracieusement, sans aucun engagement de votre part.

M  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : .....

Tél.(facultatif) : \_\_\_\_\_

Merci de m'appeler entre : ..... h et ..... h

E-mail (facultatif) : .....@.....



**Pour en savoir plus :** Contactez **Isabelle de Forton** - 01 55 74 53 53  
i.deforton@ordredemaltefrance.org - [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org)

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre association.



HOP169N



ORDRE DE MALTE  
FRANCE

**En donnant 80 €**

(SOIT 20 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

Vous permettez, par exemple, la distribution  
de **160 soupes** lors des maraudes.

## Avec vous, nous redonnons de l'espoir aux personnes vivant dans une grande pauvreté.

Bientôt, l'hiver sera là. Pour les personnes les plus fragiles, une période difficile s'annonce. Comment vivre dignement lorsqu'on n'a plus rien ? Pour leur venir en aide, nous comptons absolument sur votre soutien. Ensemble, nous pouvons améliorer le quotidien des personnes les plus fragiles. D'avance, merci.

*Votre aide nous est indispensable. Du fond du cœur, merci !*

**75 %**  
de votre don  
déductible  
de votre impôt.

Pour faire votre don, merci d'utiliser le coupon et l'enveloppe joints à cette revue.

Pensez au don en ligne et retrouvez votre espace donateur sur  [www.ordredemaltefrance.org](http://www.ordredemaltefrance.org).

 [facebook.com/ordredemaltefrance](https://facebook.com/ordredemaltefrance)

 [twitter.com/Malte\\_France](https://twitter.com/Malte_France)